

# AVIS AU PUBLIC

(Administration de la gestion de l'eau)

---

**Référence** : EAU-DERO-26-0263

---

**Requérant** : SICONA-Centre

---

**Objet** : Restauration d'une zone humide avec aménagement de deux mares et construction d'un pont enjambant le cours d'eau «Breschterbaach» à Pratz

---

**Localité** : Pratz

---

**Commune** : Préizerdau

---

**Date de publication** : 11/03/2026

---

Conformément à l'**article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau**, l'administration communale Préizerdau informe le public que le prédit requérant a sollicité l'autorisation relative à l'objet susmentionné.

La demande avec les documents y afférents peuvent être consultés au secrétariat de la commune Préizerdau pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Bettborn, le 11 mars 2026

Marc GERGEN

Bourgmestre

